

Réf: Dossier 248673

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « CÔTE D'IVOIRE MANIOC »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE  
ANADER, Lot 44, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 06/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CÔTE D'IVOIRE MANIOC »

Objet : • PRODUCTION, TRANSFORMATION ET  
COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE  
ANADER, Lot 44, Ilot 8

Dirigeant(s) M TCHESI N'GUESSAN FRANCIS (GÉRANT),  
Mlle N'GUESSAN ADJOBA ROSIANE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05376 du 12/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66028/GTCA/RC/2023 du 12/09/2023

